EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

FORMAPREV87

EIRL REQUENA Carole
Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00034

DUREE : 3h30

LIEU : En entreprise ou sur site extérieur

PUBLIC : Personnel d'entreprise

EFFECTIF : 4 à 10 maximum

PRE-REQUIS : Aucun

COUT : 495€ HT/ Session

ORGANISATION : En présentiel

TEXTES REGLEMENTAIRES : Art. L4121–1 à 3 du Code du Travail

DELAI D'ACCES : 15 Jours

➢ PREAMBULE : CADRE REGLEMENTAIRE

Article R4227-28 du code du travail
L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

➢ OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être capable de prévenir les risques incendie
Être capable d'intervenir efficacement face à un départ de feu
Être capable d'organiser une procédure d'évacuation efficace

➢ CONTENUS PEDAGOGIQUES

Le feu : ses causes, conséquences et modes de propagation
Les dangers des fumées
Les agents de protections et manipulation des extincteurs
Conduites à tenir pour évacuer un local enfumé
Rôles des « guides » et « serre-files »
Les équipements de protection en cas de départ de feu
Consignes de sécurité et d'évacuation

➢ DEROULEMENT DE LA SESSION EN PRESENTIEL

- ***Théorie***
 Une première partie sera consacrée à des apports théoriques indispensables pour bien appréhender le feu et ses conséquences et comprendre les principes d'évacuation.

- ***Pratique***
 Un premier temps sera consacré à l'utilisation d'extincteur pour éteindre un feu sur un bac à feu homologué.
 Puis une visite du site sera effectuée pour repérer les risques, les moyens de protection et les différents cheminements d'évacuation possibles.

➢ MODALITES D'EVALUATION

Au cours de la formation, le candidat réalisera une mise en situation pour évaluer et valider les compétences acquises.

➢ MOYENS D'ENCADREMENT

Formateur diplômé SSIAP1 et formateur en sécurité incendie.

➢ DOCUMENTS REMIS :

Chaque salarié se verra remettre un livret récapitulatif de la session ainsi qu'un certificat de réalisation.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75870162987 auprès du Préfet de région Nouvelle Aquitaine - cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat